

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

13 et 15 octobre 2020
Belgodère – Bonifacio

Éléments de compte-rendu

↳ à Belgodère

mot d'accueil de Lionel MORTINI, maire de Bélgodère.

↳ à Belgodère et de Bonifacio

Introduction de la rencontre par Michel MURACCIOLE, Délégué de Rivages Corse.

↳ informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale



Intervention de Julie ENJALBERT, Chargée de mission, référente garderie pour la Délégation de Rivages Corse du Conservatoire du littoral.

La DGPat est une direction du Conservatoire du littoral, chargée, en relation avec les délégations de rivages, du pilotage des dispositifs de gestion patrimoniale des sites.

Elle s'assure que les sites répondent aux exigences fixées par la loi : maintien des équilibres écologiques, qualité paysagère et valorisation du patrimoine naturel et culturel, accessibilité et information du public. Elle est le garant de la qualité des relations conventionnelles avec les gestionnaires et les usagers.

La DGPat est constituée d'une part, en missions thématiques : patrimoine bâti, paysager et culturel, usages et accueil sur les sites et interface terre-mer et d'autre part, en missions transversales : coordination scientifique et patrimoine naturel, gestion - évaluation et garderie, sports de nature.

Le terme de « garderie » désigne l'ensemble des agents employés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et la mission du même nom vise à accompagner les agents, sans dépasser les prérogatives de leurs employeurs, sur des questions de professionnalisation : animation du réseau, reconnaissance des métiers, équipement, échange d'expérience...

La séquence d'actualités est là pour présenter cette mission et les travaux en cours et à venir pour les agents du littoral.

À écouter ➤ [Message audio de Gaëlle Moreau](#)

À télécharger ➤ [Présentation actualités nationales garderie](#)

Atelier Quelles sont, seraient ou devraient être les aspects de la mission d'accueil du Conservatoire du littoral ?

Animé par Julie ENJALBERT chargée de mission, référente garderie pour la Délégation de Rivages Corse du Conservatoire du littoral, et Fabien CHENEL, L'Agence Nature.

Méthode : identification des différents aspects de l'accueil sur les sites du Conservatoire du littoral. Les participants sont répartis en plusieurs groupes qui proposent chacun 8 aspects. L'ensemble des propositions est assemblé et explicité collectivement et les grands « thèmes » regroupés.

Proposition des groupes de Belgodère (6 groupes)

L'accueil du public peut se faire à travers :

La communication : qu'elle soit générale ou spécifique (avec les étrangers par exemple), un agent du littoral doit savoir communiquer de façon claire, compréhensible.

D'où l'importance de la formation des agents, des outils à adapter, ex : fiches à prévoir dans différentes langues, pour garantir la transmission de l'information.

L'information : thématique vaste car l'information que va transmettre un agent est multiple (réglementation, histoire du site, de son patrimoine...).

La sensibilisation : afin d'amener le public à comprendre les enjeux du site et de faire peu à peu changer les pratiques des usagers, leurs faire partager des notions de **respect du site** pour le bien de tous.

La bienveillance, une posture d'ouverture : pour mener à bien ces missions d'accueil du public, un agent doit avoir une certaine posture, une certaine sagesse pour discuter, fédérer. Mais savoir être ferme quand il le faut, volet de la réglementation et des missions de police.

La connaissance : pour assurer cette mission d'accueil, un des fondamentaux pour être « crédible » est la connaissance du site qu'il gère. De façon générale, il doit connaître le territoire, son histoire, sa biodiversité, son fonctionnement, la réglementation... Plus spécifiquement, les particularités d'un site : les usagers et leurs attentes, la diversité des publics, le choix des aménagements...

La pédagogie : liée à la sensibilisation et à la bienveillance, il s'agit de l'accueil « encadré » du public tels que les visites guidées, les animations pour les scolaires... Avec une complexité lorsque les sites concernés sont éloignés.

La formation : inévitablement pour assurer ces volets de l'accueil du public, les agents ont besoin d'être formés, de perfectionner leurs compétences et leurs connaissances. Les thématiques ne manquent pas : formation avec des accompagnateurs de moyenne montagne, des guides touristiques, des guides patrimoniaux... mais aussi des spécialistes faune, flore, fonctionnement des écosystèmes...

Les aménagements : normalement l'aménagement est une réponse à l'accueil du public permettant de garantir l'équilibre : accueil, site et esprit des lieux. L'idée est aussi d'**accompagner la découverte** de proposer une certaine **liberté guidée**. Les différents éléments évoqués :

- Pas d'approche citadine, garantir la « naturalité » des lieux le plus possible,
- Vocation d'encadrement, éviter la « divagation » donc canaliser le public.
- Permettre une aide à la contemplation, support de pause,
- Possibilité de « revisiter », de faire évoluer des aménagements en fonction de la vie d'un site, de l'évolution de la fréquentation, de ses usages.
- la notion d'accessibilité à tous ; nécessité de développer des accès PMR (petits sites ?)

La sécurité : garantir l'accès oui mais être vigilant (de façon mesurée) sur les aménagements, la sécurité du public.

La signalétique : elle se veut plutôt discrète sur les terrains du Conservatoire mais permet en des points-clés du site d'orienter le public, de donner des informations : biodiversité, toponymie, réglementation... C'est un support de communication, une forme « d'accueil ».

La présence : le relationnel et la légitimité du garde est irremplaçable sur le site, c'est le pilier. Les éléments évoqués :

- Être présent sur le site, se présenter, **se faire identifier**, à travers la tenue notamment
- Travailler la légitimité : professionnelle, politique... pour une meilleure reconnaissance par le public
- Un échange non lucratif, soit un contact humain sincère et authentique, offrant le partage de cultures
- Assurer le lien avec les usagers locaux

Des partenariats-synergies : on reprend ici l'importance de la connaissance des acteurs du territoire et du rôle de médiateur que peut faire l'agent. Il est important de développer des partenariats avec des acteurs complémentaires, de s'appuyer sur leurs compétences : Office de tourisme, des guides, des animateurs... Voir même des gestionnaires limitrophes : Réserves Naturelles, Collectivité, Parc Naturel Marin, Parc Naturel Régional... Afin de créer un plus-value pour l'accueil du public mais aussi libérer un peu de temps à l'agent sur le volet de l'accueil.

Le suivi et l'évaluation : pour adapter les conditions d'accueil, un agent doit savoir observer, évaluer, quantifier la fréquentation et l'impact possible sur le site. Les éléments évoqués :

- Faire des suivis de fréquentation, fournir des retours d'expérience
- Suivre l'évolution des usages, répondre aux demandes ponctuelles en hausse : courses, manifestations, tournages...
- Interroger la capacité d'accueil : chiffres, ressentis, quotas ?

Proposition des groupes de Bonifacio (5 groupes)

L'accueil du public peut se faire à travers :

La conception du site : au moment de l'aménagement on va définir une certaine forme d'accueil adaptée au site, à ses spécificités pour assurer l'équilibre fragile de la fréquentation et garder l'esprit des lieux. Là aussi la notion de « sécurité » est abordée, celle du site et du public.

La conception de la signalétique : support important pour transmettre de l'information, l'histoire des lieux, la réglementation, des anecdotes... Elle peut donc être multiple : bornes, panneaux, scénographie-muséographie, numérique... L'accueil peut aussi se faire en partie ex-situ et à travers des modalités numériques.

La réglementation – la médiation : sensibiliser, avertir... voir sanctionner ! La première approche est toujours pédagogique afin de sensibiliser le public, lui faire comprendre les raisons des aménagements et de la réglementation. La réglementation est la garante de la bonne vie du site. Mais parfois « Il faut savoir dire non », non à certains événements, certaines demandes qui ne sont pas en accord avec l'esprit du site ou simplement pour des raisons de sécurité. L'agent a un réel rôle de médiateur, pour fédérer un public et des acteurs variés afin de garantir l'équilibre du site.

L'adaptation : afin de pouvoir accueillir du public l'agent doit pouvoir s'adapter ! Tout d'abord au site (à ses spécificités), au public (à sa diversité : scolaires, PMR, étrangers...), mais aussi aux horaires (en fonction de la fréquentation du site), à la saisonnalité...

L'animation : encadrer un groupe ou du public afin de favoriser sa participation et l'intégration d'informations, de connaissances. Elle peut être multiple : création d'un événement spécifique, visite guidée, programme construit avec des scolaires...

La formation : inévitablement pour assurer la mission d'accueil du public, les agents ont besoin d'être formés, de perfectionner leurs compétences. Les thématiques ne manquent pas : formation avec des accompagnateurs de moyenne montagne, des guides touristiques, des guides patrimoniaux... mais aussi des spécialistes faune, flore, fonctionnement des écosystèmes, ...

La sensibilité : accueillir c'est un moment d'échange de partage (« un échange non lucratif ! »), c'est aussi proposer la découverte, susciter l'émotion... Rechercher la satisfaction des usagers, de leurs visites et pourquoi pas obtenir la reconnaissance du public.

Un mode participatif : impliquer les usagers dans des actions sur le site par exemple des inventaires, action de nettoyage... Ce sont aussi des manières de les accueillir et de transmettre des éléments de connaissance du site.

Le travail en réseau : on reprend ici l'importance de la connaissance des acteurs du territoire et du rôle de médiateur que peut faire l'agent. Il est important de développer des partenariats avec des acteurs complémentaires, s'appuyer sur leurs compétences : Office de tourisme, des guides, des animateurs... Voir même des gestionnaires limitrophes : Réserves Naturelles, Collectivité, Parc Naturel Marin, Parc Naturel Régional... Afin de créer un plus-value pour l'accueil du public mais aussi libérer un peu de temps à l'agent sur le volet de l'accueil.

Le suivi et l'évaluation : un agent doit savoir observer, évaluer, quantifier la fréquentation et l'impact possible sur le site. Les éléments évoqués :

- Faire des suivis de fréquentation,
- Suivre les impacts : évaluer et réduire si nécessaire les conditions d'accès, de circulation
- Interroger la capacité d'accueil : chiffres, ressentis, quotas ?

5 sujets issus de cet inventaire ont été précisés lors des temps d'ateliers à suivre.



Sujet 1 « Incarner l'accueil » : le volet « humain »

Groupe de Belgodère le 13 octobre

Synthèse réalisée par Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse du Conservatoire du littoral et Olivier BONNENFANT, Chargé de mission « Information & Communication », service Espaces protégés de l'Office de l'Environnement de la Corse.

« Etre ou ne pas être agent du littoral tel est la question »

1 - Les agents ont-ils la sensation d'accueillir des gens ? Ont-ils la posture ?

Une tenue harmonisée avec les seuls éléments universels de la fonction serait plus efficace pour être repéré, identifié par le public. Les tenues sont diverses : travaux terrain, tenue Police... souvent personnalisée par chacun des organismes gestionnaires qui brouillent l'identité des agents.

Certains participants questionnent la difficulté de compiler les autres missions avec l'accueil du public. Il est par exemple difficile de quitter un chantier d'aménagement pour échanger avec le public.

Il paraît nécessaire de devoir être en capacité de communiquer, d'être à l'aise à l'oral, de connaître son site, le territoire, et l'environnement en général

Tous les agents n'ont pas la même facilité à engager la conversation. Pour être à l'aise, il est nécessaire de bien connaître le territoire. D'une manière générale, les relations entre visiteurs et agents du littoral sont simplifiées par le contexte « non marchand », les discussions s'engagent facilement. Il faut également être à l'aise avec tous les publics, y compris les étrangers. Mais comment passer la barrière de la langue ? La gestuelle, en matière de Police permet parfois de se faire comprendre. De même un simple « Bonjour » suffit à dire « Bienvenue ». Mais ce n'est pas suffisant.



2 - Un besoin de formation et d'encadrement

L'agent a choisi sa fonction, celle du service public : il doit donc « accueillir » le public au même titre qu'il assure ses autres missions.

Il y a un B-A-BA qu'il doit maîtriser et que le système et la hiérarchie doit fournir, encadrer à travers des formations et des outils. On attend d'un agent qu'il respecte ses horaires. De même, on attend de la politesse, une posture...

Cette attitude de l'agent est-elle bien attendue et expliquée ? Le chef de secteur/d'équipe doit s'en assurer.

L'accueil c'est aussi du temps passé sur les sites, il faut donc des moyens humains découlant d'une volonté politique.

Concernant la formation des agents : l'ATEN dont les formations n'étaient pas accessibles. Les formations sont toujours fléchées CNFPT... Il faut donc développer l'échange d'expérience entre gestionnaires et avec le Conservatoire !

3 - Problématique des horaires

L'accueil s'effectue principalement du lundi au vendredi alors que les sites accueillent du public le soir et le week-end (Les pics de fréquentation, les dégradations par exemple ont lieu le week-end). Cela nécessite une souplesse de présence sur site en week-end.

Mais comment déverrouiller les carcans administratifs en matière d'horaires ?

Là encore il apparaît la nécessité des volontés politiques

Une solution réside dans le fait de nouer des partenariats extérieurs avec des socio-professionnels spécialisés et compétents (guides touristiques, accompagnateurs moyenne montagnes, associations stype CEN...) pour compléter le dispositif.

4 - Ne pas travailler seul

L'importance du réseau avec les différents acteurs de l'environnement en Corse (CEN, PNM Cap Corse et Agriate...) est mise en avant, pour faire vivre des lieux et proposer au public des visites, des animations de qualité.

Pour l'accueil pédagogique, les gestionnaires manquent de moyens. Il faudrait l'intégrer en amont dans les plans de gestion. Il est nécessaire de programmer l'animation et de définir les moyens qui vont avec.

Il serait intéressant de trouver des moyens d'avoir un retour d'information des usagers : livre d'or, questionnaire, site internet... De créer un réseau qui fonctionne, les OT font des remontées par exemple.

Sujet 2 Améliorer physiquement/matériellement l'accueil du public

Groupe de Belgodère le 13 octobre
Synthèse réalisée par Mathieu ZANCA ROSSI, chargé de mission « Plaine Orientale » de la Délégation Corse du Conservatoire du littoral.

Propose de points d'amélioration :

Accessibilité : penser à l'accessibilité des sites et à ses besoins en amont. On accueille différemment si on arrive en voiture ou bien à pied sur le site.

Site isolé : qu'est qu'un site isolé ? « Difficile à gérer, loin des accès en terme géographique mais aussi temporel (temps d'accès à pieds, avec du matériel etc.) qui a des conséquences sur la fréquence de la présence des agents sur site. Pour ce cas, il faut une adaptation de la gestion, des agents (horaires, etc.) ou travailler avec des partenaires pour favoriser la présence sur les lieux. Prendre en considération ce genre de site (bâti essentiellement) dans la conception.

Mise en réseau : avec les différents acteurs du territoire, consolider les échanges, le partage de connaissances. Les acteurs locaux sont parfois de bon appui pour obtenir des informations, suivre la vie du site...

Aménagements :

- Faire des aménagements réversibles : les aménagements doivent pouvoir être évolutifs/adaptatifs notamment par rapport à l'accueil du public. Les retours de terrain sont très importants. Ils serviront pour adapter l'accueil et voir ce qui ne marche pas ou identifier des besoins nouveaux.
- Les sites sont parfois adaptés à l'accueil du public mais c'est la gestion humaine qui est défaillante ou non adaptée
- Penser plutôt à la potentialité du site et non au moyen pour gérer le site. L'adaptation passe par là aussi.

Signalétique : Définition « Aussi bien les panneaux d'information, de site, de direction mais aussi les ganivelles, clôture, etc. Tous les éléments qui permettent de guider les usagers ». La réflexion doit se faire aussi en amont de l'aménagement. Il y a aussi une réflexion temporelle. Des éléments de signalétiques peuvent être présents pendant plusieurs années (5, 6, 7 ans...) afin de permettre un changement de comportement des usagers sur les sites (ou attente que la végétation repousse, etc.). Ensuite ils peuvent être enlevés. Il faut sur certains sites casser les habitudes avec des dispositifs parfois lourds mais évolutifs car ils n'ont pas vocation à durer dans le temps. Prévoir des adaptations de cette signalétique. Il faut définir en fonction du site le type d'information que l'on veut délivrer (ex : panneau de site n'est pas lisible pour un usager lambda).

Sécurité : une préoccupation, une thématique à garder en tête au quotidien. Mais aussi dans la conception de l'aménagement avec les différentes normes d'accueil du public, etc. Ces normes peuvent contraindre des adaptations dans l'aménagement (zone ouverte au public ou pas, hauteur des points de vue, garde-corps, etc.) mais il faut rester mesuré. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un milieu, un cadre naturel. Concernant l'entretien, cette préoccupation doit être quotidienne (souche, style de coupe végétaux, etc.). La gestion est là pour éviter les problématiques aux usagers.

La connaissance du site, l'historique des lieux : elle est très importante pour la conception de l'aménagement. Le suivi du site l'est tout autant pour garder cette adaptabilité des aménagements et répondre aux besoins. Les retours terrains sont très importants, ils permettent une synergie propriétaire/gestionnaire.

Maison de site : est-ce qu'il en faut sur chaque site ? Semble important pour les agents pour leur identification (comme pour la tenue) et pour l'accueil (avoir un endroit sur le terrain où les agents sont présents). Une maison de site sur chaque site ? Ou bien à l'échelle de l'unité littoral pour les agents et que ce lieu soit identifié auprès de la population locale. Attention au risque de devoir assurer une permanence d'une maison de site en plus d'une présence sur le terrain.

La typologie des moyens matériels d'accueil :

Un accueil dans une zone de passage est différent d'un accueil dans une zone de résidence (ex. hébergement). La présence est indispensable pour le dernier alors qu'elle est fluctuante dans le premier cas. Proposition de typologie :

- Site sans bâti : ouvert à « tous », en pleine air, la présence d'agent est variable, praticable par des guides, personnes extérieures à la gestion, ... pas de solution d'abris (dépendant de la météo).
- Site avec simple un accueil dans bâtiment patrimonial (avec scénographie, un support pédagogique, etc.) : en fonction de sa localité, du type de scénographie installée ... on va privilégier la présence ou non d'agent, des horaires d'ouvertures spécifiques etc.
- Site avec hébergement (type refuge, gîte...) : la présence en continu est obligatoire et une gestion différente, spécialisée est à mettre en place. C'est un service différent qui est offert au public accueilli.

Accueil des « autres usagers » (handicap, mobilité réduite, vélos, chevaux, etc.) :

- Vélo, chevaux, etc : essayer d'anticiper. On revient donc sur la connaissance du site qui permet de dimensionner les aménagements pour ce genre d'usage (voire les impacts, etc.)
- Handicap : un sujet à faire évoluer sur certains sites qui sont en adaptés le permettent. Les aménagements sont dans des milieux naturels, la question de l'accessibilité reste difficile.

Toilettes : peu d'équipement en espace naturel ce qui va de soi. C'est un usage qui reste parfois très localisé sur des sites. Pour atténuer ce phénomène sur certains endroits, il est possible de mettre en valeur les zones utilisées pour inciter les usagers à respecter ces lieux. (retour d'expérience)

Déchets : garder l'idée que les usagers doivent repartir avec leurs déchets dans un site naturel, même sur les lieux d'hébergement (Ghignu, Senetosa...). De responsabiliser le public sur la gestion de leurs propres déchets, les rendre « autonomes », peut influencer sur leur mode de fonctionnement (rationaliser leur production de déchets à la base).

EcoCompteur : très bon moyen de suivre la fréquentation et d'adapter (ou de revoir) au besoin les aménagements, la gestion.



Sujet 3 De la conception à l'aménagement vers l'émotion

Groupe de Bonifacio le 15 octobre

Synthèse réalisée par Vivianne SORBA, Assistante Scientifique, Service Espaces protégés de l'Office de l'Environnement et Vanessa MAJORECK, Cheffe Adjointe Haute-Corse service des espaces littoraux et terrestre de la Collectivité de Corse.

Proposition de méthodologie :

1 - Définition

Un questionnaire préalable : qu'y a-t-il à voir sur ce site ? Que voulons nous montrer ou au contraire plutôt garder secret ou protégé ? Quelles émotions voulons-nous susciter chez nos visiteurs ?

L'aménagement du site doit être conceptualisé en fonction de ces éléments et de sa nature. Et non pas adapter le site à des aménagements habituels, classiques ou que nous avons l'habitude de mettre en place. La spécificité doit être gardée à l'esprit en permanence.

2 - Des aménagements Inscrits dans une logique de développement durable

- La durabilité au niveau des matériaux eux-mêmes, leurs caractéristiques, leur maintien au fil des années, leur résistance.
- Mais aussi adaptables sans trop d'investissement, donc durables mais adaptables, aménageables en fonction de l'évolution du site, des observations, des évaluations, (ex : érosion, ruissellement, apparition ou interdiction d'usages, accueil d'un public évolutif...)
- La durabilité en terme d'environnement, c'est-à-dire avec le moins d'impact possible sur l'environnement, un lien permanent avec le respect du site, des espèces, de la nature
- Prévoir ainsi immédiatement des moyens d'évaluation, dès la phase de réflexion, de propositions d'aménagements, mais également dans leur réalisation progressive, pendant leur vie et leur utilisation sur site, ainsi que la phase d'évaluation de la fréquentation du site et son impact (ex : ecocompteurs)

Le corollaire immédiat est donc la réalisation d'un zonage au plus près de la réalité et des besoins : définir les espaces réservés aux usages, aux activités agricoles, à l'accueil du public généraliste, du public plus spécifique, ou alors uniquement accompagné, ou bien encore complètement interdit pour préserver une ou des espèces précises

Les aménagements devront ainsi prendre en compte toutes ces réalités de terrain afin d'être conçus de manière la plus durable possible.

Une permanence du suivi sur le site est donc incontournable, et commence dès la jour d'entrée en possession par le Conservatoire du littoral.

3 - Les éléments incontournables des aménagements

Outre les aménagements matériels, visant tous les objectifs cités ci-dessus, ainsi qu'à indiquer sur le site lui-même, son propriétaire, son gestionnaire..., il s'agit de ne pas oublier la signalétique précise visant à éclairer de manière évidente les usagers sur : la réglementation, la sécurité des personnes et du site (pourquoi protège-t-on ce site), les bonnes pratiques, des informations plus temporaires liées à une certaine saisonnalité par exemple (vents, incendies, inondations, etc...)

4 - Pas un public, mais des publics

Prendre en compte les différents publics afin d'avoir un accueil cohérent et les outils adaptés (outils numériques/ aménagements pour PMR) : familles, connaisseurs ou au contraire néophytes, ceux qui sont intéressés par la particularité du lieu et ceux qui s'en servent comme d'un chemin de promenade, voire une aire de jeux sans savoir et/ou sans tenir compte des besoins de cet environnement.

Ainsi, cet accueil doit être réfléchi tant sur le plan matériel que sur le plan humain, afin d'augmenter les chances d'adaptation aux différents publics.

5 - Des aménagements en périphérie du site pour accompagner le public avant son accès au site

Afin d'aiguiller en amont, de favoriser une fréquentation privilégiée, attentionnée aux particularités, mais également dans un souci de valorisation du site au mieux en ne laissant au public qu'un souvenir positif, la diffusion ou l'accès aux informations relatives au site doivent être possible avant même une venue sur place.

Cette réflexion pousse à envisager l'aménagement au sens large du terme, c'est-à-dire, en informant sur le site y compris à l'extérieur (réseau, partenaires, panneaux, etc...) pour accès à la carte du site, à la réglementation, aux difficultés du parcours... etc...

6 - Attention à la vision idéalisée trop éloignée des réalités financières

Ce schéma reste une vision idéale de la conception d'un site mais il ne faut pas oublier la réalité budgétaire et les ressources humaines nécessaires pour mettre en place et faire vivre un site.



Sujet 4 Une formation à l'accueil pour les agents du littoral

Groupe de Bonifacio le 15 octobre

Synthèse réalisée par Aurélia FERRALI, vacataire au Conservatoire du littoral et Marie-Laurore POZZO DI BORGO, Conservatrice de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone et Responsable du service Espaces protégés à l'Office de l'Environnement de la Corse.

Proposition d'actions :

Accueillir, gérer un public ce n'est pas donné à tout le monde, c'est un vrai métier. Ainsi, pour pouvoir assurer cette mission convenablement, les agents du littoral doivent acquérir un socle de base :

- Etre formés à l'accueil du public, aux techniques d'animation : posture, expression orale, gestion d'un groupe... etc
- Acquérir des connaissances : en écologie de façon générale, sur le patrimoine bâti, l'histoire, l'anthropologie...
- Maîtriser l'histoire et les enjeux de son territoire : connaissance des lieux, de la toponymie, des raisons de son évolution, son lien avec les territoires riverains etc...

Mais cette formation à l'accueil du public ne peut se faire que sous deux conditions fondamentales :

- L'agent doit être demandeur et motivé pour assurer cette mission
- Il doit être accompagné par sa hiérarchie et épaulé si besoin par le Conservatoire du littoral



Les moyens existant actuellement en matière de formation :

- Le CNFPT mais ce pas souvent adapté aux métiers des agents, à leur localisation...
- L'Office français de la biodiversité, fonctionne très bien pour le volet Police de l'environnement ou le milieu marin, à étudier en matière d'animation.
- Autres centre de formation ?

Et pourquoi ne pas envisager d'utiliser une ressource plus locale. Soit tout d'abord en interne pour les gros gestionnaires telle qu'une Collectivité, dans des services dédiés à l'animation. Demander des journées de formation à ces personnes ressources.

Une solution peut aussi exister chez le gestionnaire voisin ? Peut-être que certain de ses agents pratiquent l'accueil du public depuis longtemps et qu'ils seraient à même de proposer des journées de formation dans le cadre d'un compagnonnage ?

Et au Conservatoire du littoral au niveau national ? La DGPAT serait peut-être en mesure d'organiser des compagnonnage « national » ? Envisager des formation en prenant des personnes ressources dans différente délégation ou gestionnaire.

Un travail auprès des Ressources humaines serait également à réaliser : utilisation du compte personnel de formation, les panels de formation, les possibilités en terme d'échanges de compétences...

Pour faire évoluer cette mission d'accueil il faudrait construire un réseau avec les acteurs de cette thématique. Il faudrait regrouper toutes les personnes qui font ce métier dans le domaine de l'Environnement depuis longtemps et de manière « professionnelles » : Réserves, Parcs, CEN... Peut-être à une échelle régionale pour débiter ? Afin d'échanger sur la mission d'accueil, d'animation, les formations disponibles, le partage d'expérience, les bonnes pratiques, les astuces...

Puis associer des personnes ressources locales, des spécialistes de thématique spécifiques : géologie, faune, flore, patrimoine culturel ... pour compléter la culture générale des agents qui souhaitent se perfectionner.

Une mobilisation plus national au niveau du Conservatoire au niveau national et notamment la DGPAT, comme prévu dans la note garderie serait également intéressant.

L'accueil du public est une mission qui a toujours existé chez les agents du littoral qu'ils en soient conscients ou non. Elle commence en rencontrant des personnes sur le site à des animations construites, des visites guidées... Il est donc important que l'employeur et le Conservatoire s'impliquent et fassent évoluer cette thématique.

Sujet 5 Partenariats pour l'accueil pédagogique du public

Groupe de Bonifacio le 15 octobre

Synthèse réalisée par Olivier BONNENFANT, Chargé de mission « Information & Communication », service Espaces protégés de l'Office de l'Environnement de la Corse et Olivier AGOSTINI, Adjoint Corse-du-Sud au service valorisation et éducation au développement durable.

Propositions du groupe :

En amont de tout partenariat, il est important de se poser la question de la place du site du Conservatoire du littoral dans le territoire. L'aménagement d'un espace pédagogique dépasse les limites propres du Conservatoire et peut rayonner sur tout le territoire.

Les gestionnaires n'ont pas toujours les ressources humaines nécessaires pour faire « vivre » les installations. Il convient donc d'associer les autres animateurs du territoire (offices de tourisme, guides-conférenciers, accompagnateurs moyenne-montagne...) pour optimiser l'utilisation des sites. Ces partenaires sont très intéressés pour disposer d'un accès privilégié (accès aux espaces fermés au public, documents supports) qui sont une vraie plus-value pour leur activité.

Néanmoins, il est important que chaque acteur de ce partenariat comprenne son rôle. Le gestionnaire, par sa présence sur le territoire et sa compréhension des objectifs et enjeux du Conservatoire du littoral, doit être le garant du bon usage des sites et des installations. Certains types d'usage, notamment événementiels, sont exclus.

Certains sites ne se prêtent pas à une utilisation libre sans présence du gestionnaire (exemple : tour de Campomoro, phare de Senetosa). D'autres pourraient être utilisés par des socio-professionnels de manière privilégiée (par exemple, accès à l'installation de l'ancien abattoir de Campu Rumanilu).

Dans ce cas, il apparaît nécessaire de formaliser le lien entre Conservatoire du littoral, gestionnaire et partenaire utilisateur : s'il y a privatisation du site, cela doit entraîner un appel d'offre pour assurer le principe d'égalité des chances entre les différents socio-professionnels pouvant être intéressés. Une autre solution peut être la mise en place d'une charte de bonnes pratiques permettant à un partenaire signataire de la dite charte de disposer d'un accès privilégié.

Au-delà de la médiation humaine sur le site, il peut être également nécessaire d'avoir un temps d'échange avec les partenaires et socio-professionnels pour partager les informations disponibles sur un site et les objectifs du Conservatoire.

Un retour d'expérience dans l'Agriate est évoqué par Stéphanie MARCHETTI sur une journée de « formation » consacrée aux acteurs du territoire en arrière-saison : *« C'était une journée de formation pour les socio professionnels destinée à accroître leurs connaissances sur le territoire pour, par la suite, former leur personnel et relayer des informations de qualité auprès de leurs clients. Cela nous permettait d'avoir des relais fiables sur le territoire et de responsabiliser ces acteurs. Cette journée était également un moment de partage et d'émulation. Il serait intéressant de faire revivre cette animation et pourquoi pas l'adapter à d'autres territoires. Le public et les acteurs locaux en sont encore demandeurs. »* Le plus difficile est de trouver la personne légitime et disponible pour organiser, piloter ce type d'évènement et assurer l'animation de ce réseau.



↳ à Bonifacio, présentation de l'aménagement du site de Capo de Fenu

Intervention de Marie-Laure POZZO DI BORGI, Responsable de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, service "Espaces Protégés", Office de l'environnement de la Corse, et Michel DELAUGERRE chargé de mission pour le Cap Corse et chargé de communication à la Délégation Corse du Conservatoire du littoral.



À télécharger ➞ [Présentation de l'aménagement du Massif de Fenu](#)



↳ visite du site de Losari le 13 octobre

Intervention de Manuella LEUPIN, guide conférencière, Dominique CASANOVA, garde du littoral de la commune de Belgodère, Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse du Conservatoire du littoral et Stéphanie MARCHETTI, chargée de mission du Conservatoire du littoral.



Le site s'étire sur environ 8 km de côte depuis la plage de Losari jusqu'aux falaises de la Punta d'Arcu. En arrière-plan, il comprend une grande part de la basse vallée du Reginu, qui prend sa source sur les hauteurs de la Balagne. Ainsi, il offre une mosaïque de milieux très variés, depuis le littoral rocheux jusqu'aux boisements de chênes verts, en passant par les prairies littorales, le maquis, la ripisylve. Cette diversité écologique, floristique et faunistique, en fait la principale richesse.

Dynamiques naturelles et maîtrise humaine se côtoient à Losari, où paysage et patrimoine bâti témoignent d'une longue occupation. Deux tours génoises, celle de Losari et celle de Pianosa sont visibles sur le site, ainsi que l'ancienne chapelle Notre-Dame de Losari, les vestiges de la station de pompage au bord du Reginu et la maison de site, ancien entrepôt agricole.



↳ visite du site des falaises de Bonifacio, secteur Campu Romanillu le 15 octobre

Intervention de Jean-François BOUIN, Chef d'équipe Office de l'Environnement, Olivier BONNENFANT, Chargé de mission « Information & Communication », Office de l'environnement de la Corse, et Michel MURACCIOLE, Délégué de Rivages Corse.



Le site comprend les falaises calcaires encadrant la Haute-ville et le goulet de Bonifacio. Le domaine du Conservatoire se prolonge à l'Ouest avec le site de Testa Ventilègne (Bonifacio, Figari) et bien au-delà (jusqu'à Propriano) le long d'un littoral bénéficiant de nombreuses protections.

C'est vers l'Est, du Campu Romanillu jusqu'à Pertusatu que les falaises sont les plus élevées. Le milieu sec, très venté abrite une végétation basse et souvent épineuse. Détaché de la falaise U Diu Grossu (en Bonifacien « le gros doigt » = le pouce) est un îlot aussi dénommé « Grain de sable ». Le sémaphore et le phare de Pertusatu veillent sur la sécurité de la navigation maritime dans ce détroit parsemé d'écueils et de hauts fonds.

